



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## PROJET D'ARRÊTÉ

**Arrêté préfectoral n° 2022/DDT/SEPR-292  
autorisant des travaux de restauration  
de la continuité écologique du Betz à Bransles au moulin Brandard  
et les déclarant d'intérêt général**

**SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC  
(articles L. 120-1, L. 123-19-1 du Code de l'environnement)**

### Consultation du 4 novembre au 25 novembre 2022 inclus

Le projet d'arrêté de déclaration au titre de l'article L 214-1 et suivants déclarant d'intérêt général au titre de l'article L. 211-7 du Code de l'environnement, la réalisation des travaux de restauration de la continuité écologique du Bretz à Bransles au moulin Brandard projetée par l'établissement public d'aménagement et de gestion des eaux du Loing a été soumis à la consultation du public du 4 novembre au 25 novembre inclus.

Le projet était consultable sur internet sur le site de la préfecture de Seine-et-Marne :

- <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-cadre-de-vie/Eau/Consultations-publiques>
- et sur support papier à la Direction Départementale des Territoires – Service Environnement et Prévention des Risques.

Le public était invité à donner son avis par courriel aux adresses suivantes :

- [ddt-sepr@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-sepr@seine-et-marne.gouv.fr)
- ou par courrier à la DDT de Seine-et-Marne – Service Environnement et Prévention des Risques.

**SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION :**

La consultation du public n'a recueilli aucune remarque ou commentaire.

Melun, le - 1 DEC. 2022

Le directeur départemental des territoires



Vincent JECHOUX